

NOTULES

PAR V. SCHEIL

XXII. Fragment de tablette médicale (Vatican).

Col. 1.

1. (*šam*) KUR-KUR (*šam*).
2. (*šam*) tâmdî¹ šam MUḤ-GUL-LA² šamna tapašas-su ibaluṭ

-
3. √ NA utukku³ išbat-su⁴ MUD-su⁵ ša-gi-ig⁶
 4. [S]A MUD-šu u pasutta-šu⁷ šu-up-šu-ḥi
 5. (*giš*) erini (*giš*) šur-man (*giš*) dap-ra-nu (*giš*) burâšu⁸

1. (*šam*) A. AB-BA.

2. Un verbe semble avoir été omis à cette place. Le scribe était fort à l'étroit : *ibaluṭ* n'est pas relié à ce qui précède par *ma*.

3. A noter les variantes dans ce texte du signe *tuk* (2/3)-*iš-tar* ; infr. col. 2, 3, 8 = *nun* (2/3) *ItarŠ*.

4. Le rôle des démons dans les maladies de nerfs et muscles est bien marqué, pour la *labartu*, dans *Zeitschr. f. Ass.*, XVI, p. 159, col. 2 (Myhrman).

5. Il est peu probable qu'il s'agisse ici de *MUD* : *bišru*, etc., soit d'un organe particulier à la femme. Cette restriction n'existe pas davantage dans le passage de Boissier, *Doc. Ass.*, p. 245, 28 :

šumma ultu labânišu (= SA TIG) adi QA MUD-šu bu'anêšu šaggu.

6. *Šagig*. Ce mot qui précise la nature du mal se retrouve dans *Catal.*, Bezold, p. 1102 (K. 10625) :

√ NA šî-ig-ga-tu mârîš = si quelqu'un souffre de š.

et dans le passage Boissier que nous venons de citer.

Dans une liste de diverses affections morbides, K. 6335 (voir *Cat. Bez.*) donne : *miqtum, šikkatum, šien-nittum, išatum, šû, maškadu SA GAL LA, bu'ânu limnu, bu'ânu napsu ša šépâ, SIG kalbi, štri, aqrabi, nam-taru u bêlu limnu, šibit libbi, šibit. . . .*

Holma (*Kleine Beitr.*, p. 18, 19) rapproche de *šikkatum* (resp. *šiggatum*) l'arabe *š(s)agğatun* (rac. *šağğa*, blesser) = *vulnus capitis fracti* (Freitag), cicatrice (Dozy). *Šağğun* = *cicatrix fractæ seu vulneratæ frontis*.

En tout cas, l'idéogramme de *šagû* semble être ŠU-TAG, cf. *Cun. Text.*, XIX, 7, ligne 7. . . ŠU-TAG = *labânu, lapâtu* et *šagû[gu]* qu'on peut restituer ainsi (Meissner, n° 5138, a *ša-ga* (?). . .).

Le sens de *šiggatu* serait donc : contusion, lésion. Mais comment l'*utukku* peut-il meurtrir ?

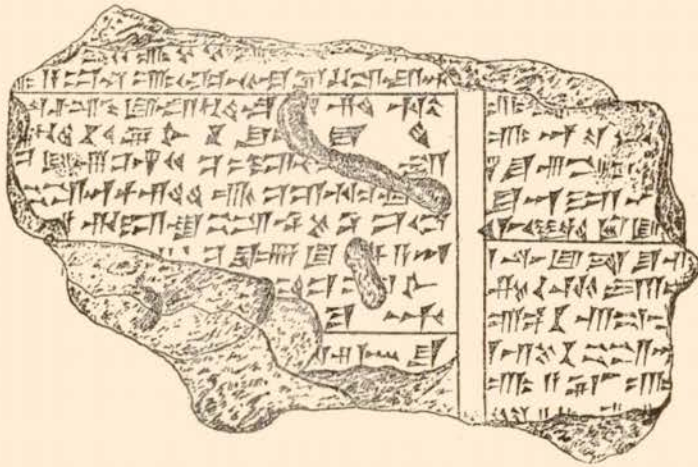
7. La ligne 4 avait peut-être en tête √ SA MUD-šu (SA était parfaitement visible, la première fois que je vis l'original). D'où : pour guérir les deux *bu'ânu* qui composent le *MUD*, soit le SA-MUD et le SA-SAL. Ce dernier idéogramme a la valeur *pasuttu*, à sens douteux. Voir Holma (*Körperth.*, p. 159, 160) où est cité un autre passage attribuant au corps humain ce détail anatomique.

8. (*giš*) LI.



162277

6. (*riq*) (*an*) *Ninip qānu tābu*¹ (*giš*) *si-ḥu*² (*giš*) *AK-[UD]*
 7. (*giš*) *a-ri-ra-tu*³ (*riq*) *puttuqu*⁴ *šerū* (*giš*) *baltu*⁵
 8. (*giš*) *gišimmari qēm* [*B*] *AR (?) - A - AN*⁶
 9. [*ina šikari išteniš*] *tabašal(šal)*⁷
 10. *ma ibaluš*
 11. *énā-šu*



1. de la plante dite « des Montagnes », de la plante....
 2. de la plante dite « de la Mer », de la plante MUH-GUL-LA, d'huile tu le froteras (et) il se portera bien.
 3. Si quelqu'un, un *utukku* l'a saisi, et si son *MUD* est contusionné (?),
 4. (pour) calmer son nerf *SA-MUD* et son *pasuttu*, —
 5. bois de cèdre, bois de cyprès, bois de genévrier (?), bois de thuya (?),
 6. herbe aromatique de Ninip, du bon roseau, du bois *siḥu*, du bois *AK-UD*
 7. du bois *ariratu*, de l'herbe aromatique *puttuqu*, une pousse de bois *baltu*,
 8. de palmier, de la farine de *BAR (?) - A - AN*,

1. *GI DUG-GA*.
 2. Cf. (*giš*) *SI-ḤA*, K. 71 b, etc., I, 23 et IV, 50 (Küchl., *Mediz.*), qu'il faudrait donc lire phonétiquement (*giš*) *siḥa*.
 3. Cf. (*šam*) *ararianu*, K. 71 b, etc. (*op. cit.*), III, 10.
 4. (*riq*) *MUK*.
 5. (*giš*) *NIM*.
 6. L'original n'avait pas *AŠ-A-AN*, à moins de supposer une mauvaise conformation du premier signe. Une restitution [*ŠE-B*] *AR* n'est pas impossible. Cf. *KU-BAR*, Zimmern, *Beitr. z. B. R.*, n° 67, 4.
 7. *NE-MAL* = *bašātu*, cf. K. 71 b, etc., I, 29 (Küchl., *Mediz.*, p. 108).

9. (dans la liqueur fermentée) tu feras cuire,
10. (tu lui) et il se portera bien.

11. [Si quelqu'un]..... et que ses yeux soient.....

Col. 2.
1. (<i>šam</i>).....	la plante.....
2. <i>šam (an) Šamaš</i>	la plante du soleil.....
3. <i>ša qat utukki</i>	Celui que la main du démon.....
4. <i>qat ili' (an)</i> ²	la main de Dieu, du dieu.....
5. <i>pân marši PUL lu</i>	en présence du malade un tel, que tu...

6. ¶ *NA ina šibit emuqi-šu³ napšat-[su]⁴*.....

7. *napišti-šu⁴ ik-ta-n[ir-ru⁵*.....

8. *sih-pa-šu⁶ utukku*.....

9. *ana napišti-šu (riq) (an)*.....

10. (*šam*) *azallû⁷ (šam)*.....

6. Si une personne, dans la « prise » de sa force, sa gorge.....

7. et que sa gorge soit étranglée (?).....

8. et que le démon sa prostration ait.....

9. sur sa gorge, de l'herbe aromatique du dieu.....

10. de la plante *azallû*.....

XXIII. La pierre GIŠŠIRGALLUM.

Ce fragment de hachette (numéro d'inventaire 4953), qui mesure 0^m075 de long sur 0^m045 de large et 0^m03 d'épaisseur au point d'emmanchure, est d'origine babylonienne. L'inscription votive est gravée en caractères archaïques comme ils étaient

1. DINGIR-RA.

2. Les lignes 3-4 sont sans doute le commencement d'une prière à réciter sur le malade : « celui que la main du démon a lié, que la main de Dieu... le délie »...

3. *Ina šibit ahišu* « dans la paralysie du bras » ne convient guère, puisqu'il s'agit spécialement de la gorge. *ID* prend donc ici son sens général de *force physique, vigueur*.

4. Pour *napištu*, voir Holma, *Körpert.*, p. 40.

5. Cf. K. 71 b, etc. (Küch., *op. cit.*, p. 32), col. III, 55 : *ina dababišu ikkašu iktanirru*, « si, en son parler, son palais (son larynx) est étranglé (?) ».

6. Rac. *saḥāpu*.

7. (*šam*) A-NI-LAL, cf. Brunn., 11507.

en usage chez les rois *kassites*. L'objet fit partie d'un butin de guerre, et fut transporté par les rois élamites à Suse.

Nous en avons publié d'aussi menus, fragments de petites amulettes, boutons de sceptres, plaques de pierres, etc., dans nos différents volumes d'*Inscriptions élamites-sémitiques*. De leurs pareils, de mêmes genre et époque, préservés du pillage et demeurés à Nipur, se trouvent reproduits dans le premier volume de la *Babylonian Expedition* de Pennsylvanie.

L'intérêt principal de notre petit document ne réside pas dans le fait obscur de l'offrande d'une hachette au dieu Marduk, par un certain Adad ušabši, pour le salut d'un dignitaire du palais appelé *Ikkukku*. C'est sur le *nom de l'objet* et sur le *nom de la matière* employée que l'attention s'arrête avec profit.

Fer de hache ou pierre de hache s'appelait *SAG-PAL* ou *qaqqad pilaqqi* (Meissn., *Idg.*, 2292), c'est-à-dire : tête de hache. Manche et tête réunies constituaient le *pilaqqu* ou l'outil proprement dit.

La matière employée est la pierre *gišširgal*. Ce nom est connu de longue main, mais c'est la première fois qu'il se rencontre comme étiquette sur la pierre elle-même qu'il désigne. On a proposé de voir dans le *gišširgal*, soit l'albâtre, soit le marbre, et de rendre cet idéogramme par *paruttu* (Delitzsch, *Wörterb.*, p. 51 et *Handwörterb.*, p. 546, 547; Jensen, *Keilinschrift. Bibl.*, Assurbanipal, col. VI, 49).

Pour le premier point, j'ai demandé à M. A. Lacroix de vouloir bien analyser la roche. « Cette roche est, en effet, un *calcaire* à grain très fin. Sa densité est de 2.58. Il se dissout à froid et avec effervescence dans l'acide chlorhydrique, en laissant un très faible résidu, probablement argileux, mais qui n'a pu être étudié vu son peu d'importance (moins de 1/100 de l'échantillon). »

Quant au deuxième point, rien n'empêche de conserver, pour le nom assyrien de cette pierre, sa lecture d'idéogramme *gišširgal* avec désinence flexionnelle, soit *gišširgallum*. Je transcris ci-après un extrait de syllabaire ou vocabulaire inédit, qui nous y autorise positivement :

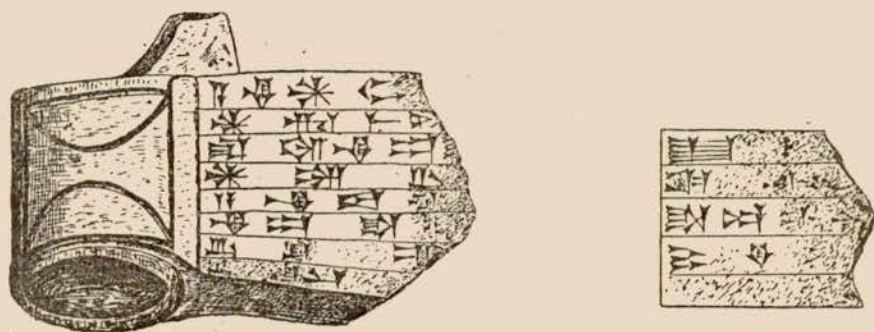
- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. <i>za</i> (signe <i>tak</i>) | <i>ab-nu</i> |
| 2. <i>za ka-gi-na</i> | <i>ša-da-nu</i> |
| 12. <i>za kal</i> | <i>u-šu-u</i> |
| 13. <i>za giš-sir-gal</i> | <i>ŠU-lum</i> , c'est-à-dire : <i>gišširgal-lum</i> |

En outre, l'attribution à l'idéogramme *gišširgal*, de la valeur *paruttum*, n'est pas justifiée et paraît erronée. Le même syllabaire range les deux mots dans la colonne des idéogrammes, en les séparant l'un de l'autre :

- | | |
|---------------------------|---------------|
| 13. <i>za giš-sir-gal</i> | <i>ŠU-lum</i> |
|---------------------------|---------------|

- | | |
|----------------------------|---|
| 20. <i>za ud-sal-kab</i> | <i>al-ga-[meš]</i> |
| 25. <i>za pa-ru-ut-tum</i> | <i>ŠU-ti</i> , c'est-à-dire : <i>parut-ti</i> |
| 26. <i>za du-ši-a</i> | <i>du-šu-[um]</i> |
| 50. <i>za za-gin</i> | <i>uk-nu-u</i> |
| etc. | |

Il semble donc que les scribes assyriens compétents connussent, spécifiques ou non, des différences entre le *gišširgallum* et le *paruttum*.



Nous traduisons l'inscription comme suit :

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. <i>A-na (ilu) Marduk</i> | Au dieu Marduk, |
| 2. <i>ilu ri-me-ni-[i]</i> | dieu miséricordieux |
| 3. <i>ra-im na-ap-š[a-ti]</i> ¹ | qui aime les vivants, |
| 4. <i>(ilu) Adad ušabši</i> ([šī]) | Adad ušabši, |
| 5. <i>a-na ba-la-[a]</i> | pour le salut |
| 6. <i>na-ap-ša-a[t]</i> | de la vie |
| 7. <i>Ik-ku-u[k-ku]</i> | de Ikkukku, |
| 8. <i>a[mil] ŠU-QA-[GAB (= DU)]</i> | échanson |
| 9. <i>é-g[al-li]</i> | du palais, |
| 10. <i>qaqqad pilaqqi</i> | une tête de hache |
| 11. <i>ša (aban) giš-šir-[gal]</i> | en calcaire <i>gišširgallum</i> |
| 12. <i>i-ki-[iš]</i> | a offert en don. |

A la même époque, à Niffer, on connaissait un huilier (*ni-sur*) nommé *Ikkukku*, fils de Rakrabati (*Babyl. Exped.*, XV, 87, 3; cf. 103, 9) et un autre (si ce n'est le même *Ikkukku*), père de Izkur Adad (*Ibid.*, 185, 26; cf. XIV, 160, 3). Aussi un contemporain, du nom de *Adad ušabši*, est nommé *Ibid.*, XV, 186, 18.

1. Cf. *Sagesse*, chap. 11, v. 27, Δέσποτα φιλόψυχε, où ce dernier mot doit certainement s'entendre au sens de l'expression sémitique : qui aime les êtres vivants !

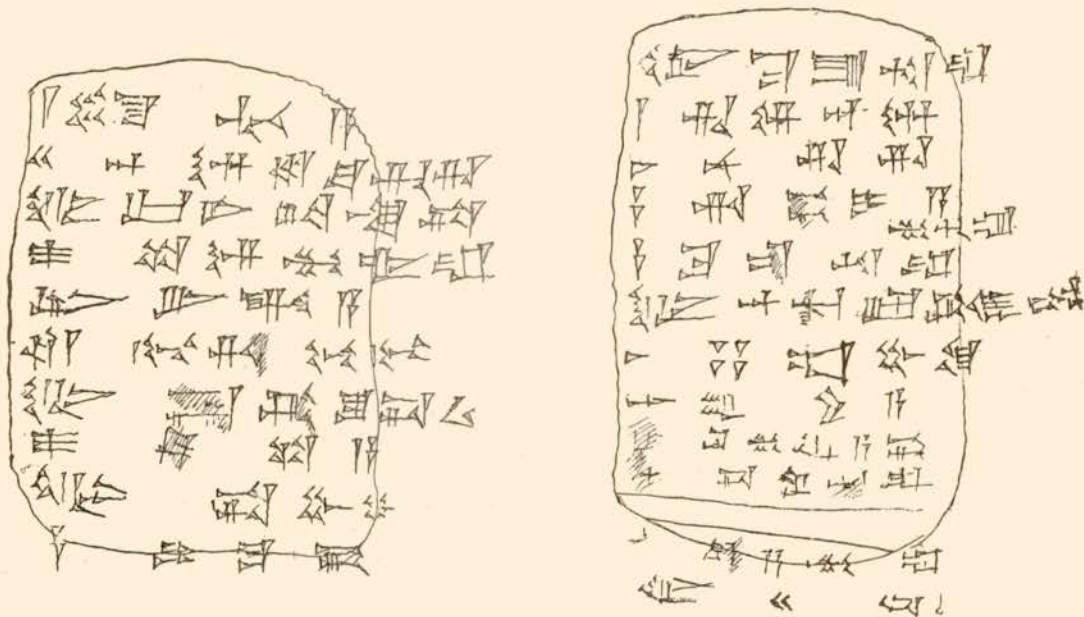
XXIV. *Tablette mentionnant Gurigugu.*

Cette tablette provient des fouilles susiennes les plus récentes. L'écriture y ressemble fort à celle des tablettes d'Addapakšu (*Text. élam.-sémit.*, IV, p. 16 à 74)¹. Le personnage le plus important qu'on y signale est *Gurigugu*, dont le messenger au nom anzanite est *Temmukra*. Il se trouve précisément que Temti ħalki, prince de Suse et successeur de Addapakšu, se flatte régulièrement, dans ses légendes de briques, d'être le frère de *Kurigugu*. Il y a lieu de penser que *Kurigugu* et *Gurigugu* sont un même personnage, et que notre tablette date de l'époque qui sépare Addapakšu de Kuk-Naşur².

La plupart des autres noms du texte sont de composition sémitique, comme il faut s'y attendre, dans une province foncièrement sémitique.

Le lieu auquel se réfère cet acte de comptabilité est *Zabbu(ki)*. Faut-il rappeler les relations commerciales avec les villes de Sumer, — du pays élamite de *Sābum(ki)*, si souvent mentionnées dans les documents de Telloh, Djokha, etc. ?

Après la rédaction de la pièce, le scribe l'a chargée de quelques lignes supplémentaires, en caractères minuscules.



1. Cf. les détails du signe GIR.

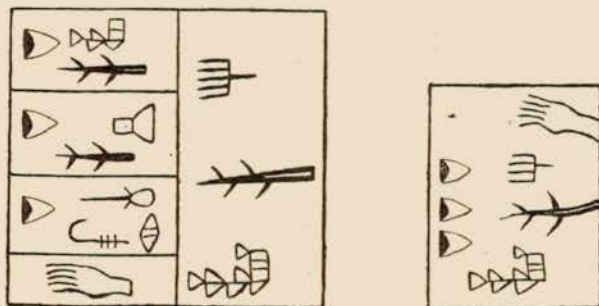
2. Cf. *supr.* XIII, 125. *Une tablette de l'époque de Kuk-Naşur.*

1. 60 (qa) Tu-ti-a
20? (gur) (ilu) Adad ša ba-ri-ri
GIR Taš-ni ta-na-ta
30 (qa) Te-im-mu-uk-ra
5. amil KIN-GE-A
ša Gu-ri-gu-gu
GIR (?) -ga lu-uš-(?)
30 (qa) Ša(?) -te-a
GIR Ta-bu-bu(?)
10. 120 (qa) I-ku-bi(pi)
- Rev. 1. GIR Ba(Pa)-lah Gir-ra
60 (qa) Ri-im (ilu) Adad
1 (gur) Nu-ri-ri
120 (qa) Ri-bi-i a-mu-ḥu-um
5. 120 (qa) Ku-re Gir-ra
GIR (ilu) Šušinak ga-mi-il
ina Za-ab-bu(ki)
2 (gur) Šar-ru-a
x Si-mu-ut a-bi
10. x Uš-sup Gir-ra
x Ša-a-mu-um
GIR Man-nim

XXV. Quelques signes originaux de l'écriture cunéiforme.

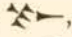
Les tablettes de pierre à signes picturaux restent rares, quelque espérance que les fouilles des Arabes à Djokka aient laissé concevoir à cet égard. Diverses tablettes d'argile, d'une autre provenance, sont apparues, où les signes très archaïques n'ont cependant pas le fini hiéroglyphique qui rendent si précieuses les tablettes de pierre. Celles-ci supportent avantagement l'estampage au papier de riz, et c'est pourquoi, en des temps meilleurs, on a pu m'adresser, de Mésopotamie, le petit texte suivant (0^m05 sur 0^m042).

Sur deux colonnes à cases, la face présente, précédés du trait de l'unité, les noms de trois personnages ou fonctionnaires : EN-NUN, EŠ-NUN, DIM-SUD-DI, qui sont au pouvoir (littéralement, à la main : ŠU) de GAL-NUN-EN (ou peut-être : EN-NUN-GAL). Le revers de la tablette porte la récapitulation de ce qui précède : Ce sont trois (individus) à la disposition (ŠU) de GAL-NUN-EN.



Le graveur traite assez librement ses figures, et telle d'entre elles (EN) présentent une triple variante. Les signes GAL et NUN ne sont pas plus uniformes.

Le signe *EN* a été assimilé à un siège, à un bateau à voiles, etc. Cf. Barton, *Babylon. Writing*, II, p. 61. Il semble qu'il reproduise ici une construction rectangulaire flanquée d'une tour¹ à plusieurs étages et à perspectives circulaires, figurés par une dentelure plus ou moins développée, au gré de l'artiste. De là, le sens de *mašartu* : observatoire, forteresse, pour *ennu*², *ennun*. Les dérivés : limite, prééminence civile ou religieuse, hauteur, etc., s'expliqueraient fort bien, dans cette hypothèse.

Les signes *TIM-SUD-DI* sont des lectures conjecturées. Le premier figurerait un *mât* sur son support; cf. Barton, *ibid.*, p. 59. Le deuxième, *gunu* de , semble être à l'origine un *cordeau* pour mesurer les longueurs. L'idéogramme a bien gardé les sens de « tirer en longueur, arpenter, lever un plan, » etc. Le dernier, (*DI*), semble figurer les *lèvres* entre-ouvertes et laissant apercevoir l'extrémité de la langue; d'où les valeurs « sucer, parler, juger, conseiller, ordonner, définir, finir ».

La main, *SU*, est dessinée cette fois avec plus de bonheur que partout ailleurs. Ce n'est pas le poing, comme pense Holma (*Körperth.*, p. 122, n. 3) à la suite de Kùchler, (*Mediz.*, p. 75), mais bien la main ouverte, avec l'écartement du pouce.

Le signe *GAL* est un outil, carde pour la laine, séran pour les textiles végétaux, ou une arme. Dans les textes de comptabilité protoélamites et babyloniens, il est quelquefois, semble-t-il, dénombré comme un objet usuel de la vie agricole. Cf. *RA.*, XII, 61.

XXVI. L'expression *Qatam nasāhu* « retirer la main ».

1. Les Babyloniens auraient pu, à bon droit, employer cette locution métaphorique pour exprimer le fait ordinaire de régler une dette.

Sous sa double forme à sens unique : retirer la main *prenante* du créancier, retirer la main *prise* du débiteur, elle aurait signifié que l'obligation contractée était levée.

2. En réalité, dans l'état actuel de notre documentation, cette formule n'est usitée que lorsqu'il s'agit d'une solution exceptionnelle, lorsque la rupture de l'étreinte contractuelle est déterminée par l'intervention secourable d'une *tierce personne* ou caution survenant pour libérer un débiteur insolvable. Voir les textes *Vorderas. Schrifttd.* VII, 98 et 138; IX, 173 : *Cuneif. Texts* VIII, 33 a. L'acte des *Cuneif. Texts* VIII, 38 c, n'y contredit pas : il y est question d'un reliquat de dette

1. Le même signe, sur notre tablette (*Mém. de la Délégat. de Perse*, II, p. 130), figure la tour massive avec une plate-forme au sommet et trois lignes obliques à la place des étages.

2. La pierre de Gimil Sin, *Rec. de Trac.*, etc., XXVI, p. 22, à *natur ennu(ga)* « chef de la garde ».

grevant trois personnes, fusionné avec une nouvelle dette acquittée par quatre personnes, dont trois sont *étrangères* à l'affaire du reliquat.

3. Cette forme de langage, *qatam nasâhu* « retirer la main », employée dans la littérature commerciale, a cours aussi dans la littérature juridique pour marquer, par exemple, que *les juges* lèvent une opposition faite à la jouissance d'un droit.

Voici, d'après une de mes copies, le nouveau texte (inédit) qui prouve cette extension dans l'usage de la dite formule :

Une maison, sise à Ur, avait été vendue par Ellil izzu à son frère Sin mubaliṭ.

Par une entente probable entre les deux frères, il n'y eut pas cession immédiate.

Plus tard, les contractants étant disparus, — dans les conditions prévues par eux, Ili amtaḥar, fils de l'acquéreur, veut entrer en jouissance de l'immeuble. Mais un certain Sin rimeni, fonctionnaire DU-GAB et vraisemblablement fils ou héritier du vendeur, y met opposition et revendique la maison qu'il semble d'ailleurs occuper.

Ili amtaḥar s'adresse au doyen des *rabišé'* et aux juges de Larsa qui, sur le vu de l'acte d'achat de la maison, *retirent la main* de Sin rimeni, confirment l'attribution de l'immeuble à Ili amtaḥar. Sin rimeni jure par les grands dieux et le nom du roi que, jamais plus, il ne le contestera.

1. *Aš-sum 5/6 SAR 4 GIN bīt kib(?) -ri ša Uri(ki)*
DA pi-i ka-ni-ik ši-ma-ti-šu
ša (ilu) Sin mu-ba-li-iṭ mār Im-gur (ilu) EN-LIL (ou ZU)
itti (ilu) En-lil iṣ-zu ŠIŠ-A-NI

5. *a-na 1/2 ma-na kaspi i-ša-mu*
 ↓ *(ilu) Sin ri-me-ni DU-GAB*
 ↓ *I-li am-ta-ḥa-ar mār (ilu) Sin mu-ba-li-iṭ*
bītam ip-ku-ur-ma
 ↓ *I-li am-ta-ḥa-ar*

10. ↓ *(ilu) Sin na-ši-ir PA MAŠKIM (meš)-E-NE*
u daianē Larsa(ki) im-ḥu-ur-ma
ka-ni-ik ši-ma-tim ša a-bi-šu
u-ka-al-li-im-ma
ga-ti ↓ (ilu) Sin ri-me-ni iṣ-zu-ḥu-ma

15. *bītam a-na I-li am-ta-ḥa-ar*

1. Ce n'est donc pas seulement, comme le croit Schorr (*Urk.*, p. 345), sous la dynastie d'Ur que les *rabišé* (*MAŠKIM*) jouent un rôle essentiel dans les travaux de la justice. C'est à eux d'abord que, à l'époque de Rim Sin, Ili amtaḥar s'adresse pour introduire sa cause.

u-bi-ir-ru-ma id-di-nu-šum

UD-KUR-ŠU UD-NA-ME-KAM

(ilu) Sin ri-me-ni KA-NU-GA-GA

Rev. 1. MU (ilu) Nannar (ilu) Šamaš u (ilu) Ri-im (ilu) Sin LUGAL-E
IN-PAD

pân, etc.

1. Au sujet de $\frac{5}{6}$ de SAR et de 4 GIN de maison. (sise) à Ur ;
voisinage, selon la teneur de la tablette d'achat', —
(maison) que Sin mubaliṭ fils d'Imgur Ellil (ou Sin),
de Ellil izzu son frère,
5. pour $\frac{1}{2}$ mine d'argent, avait achetée —
Sin rimeni, DU-GAB,
(contre) Ili amtaḥar, fils de Sin mubaliṭ,
revendiqua la maison.
Ili amtaḥar,
10. le chef des *rabišé* Sin našir
et les juges de Larsa, aborda
et la tablette d'achat de son père
fit voir, —
et (les juges) *retirèrent la main* de Sin rimeni,
15. et la maison à Ili amtaḥar
confirmèrent et lui donnèrent.
Qu'à l'avenir, à jamais,
Sin rimeni ne ferait opposition
1. par le nom des dieux Nannar, Šamaš et Rim Sin, roi,
il jura.
Par devant.

1. Pour ne pas allonger inutilement la tablette, le scribe renvoie à l'acte d'achat ceux qui voudraient connaître les voisins de la dite maison.

